

Alpes de Haute Provence
Commune d'AUBIGNOSC

Membres en exercice :	15
Présents :	10
Votants :	15
Pour :	15
Contre :	0
Abstention :	0

DCM N° 70/2017

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

004-210400131-20171220-DE201770GRAS-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/01/2018

Publication : 18/01/2018

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 20 DECEMBRE 2017

--- L'an deux mille **DIX-SEPT**

le **20 décembre à 18H15**

le conseil municipal de la commune d'AUBIGNOSC dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de Monsieur René AVINENS, Maire.

--- Date de la convocation : 13 décembre 2017

Membres présents : MMes & MM. **AVINENS René, ROBERT Frédéric, TURCAN Nicole, DELMAERE Christian, LERDA Serge, ALBERT Patrice, WALLON Muriel, FAURE Michel, LATIL Yves, WEBER Hélène**

5 Absent(s) excusé(s) : **MACCARIO Fabrice, ALBERT JUESTZ Françoise, WALCZAK Franck, VILLETTE Christelle et BERTOU Christel.**

Pouvoir(s) 5 : **MACCARIO Fabrice à LERDA Serge, ALBERT JUESTZ Françoise à DELMAERE Christian, WALCZAK Franck à AVINENS René, VILLETTE Christelle à TURCAN Nicole et BERTOU Christel à WALLON Muriel**

Secrétaire de séance : Frédéric ROBERT

**OBJET : CONVENTION LOCATION PARCELLE COMMUNALE PRIVEE
Claude GRAS – ANNEE 2018**

--- Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil municipal de la demande de renouvellement de la location de la parcelle communale cadastrée ZA N°450 pour l'année 2018.

----- Ladite parcelle n'étant pas récupérée en 2018, il est possible de reconduire la convention précaire. Le montant annuel de location s'élève actuellement à 136.44 EUROS.

--- Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal :

* **ACCEPTÉ** de renouveler la convention avec Monsieur Claude GRAS pour l'année 2018.

* **DIT** que le montant du loyer est inchangé.

* **AUTORISE** le maire à signer, au nom de la commune, la nouvelle convention à intervenir avec Monsieur GRAS.

---- Fait et délibéré à AUBIGNOSC, les jour, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le maire

René AVINENS

